

BILAN PROVISOIRE DES ACCIDENTS D'AVALANCHE EN FRANCE 2020/2021

Texte : Frédéric Jarry ANENA

Bien que "l'année avalanche"¹ ne soit pas encore terminée, l'Association Nationale pour l'Étude de la Neige et des Avalanches (ANENA) dresse le bilan provisoire des accidents d'avalanche de la saison.



La saison 2020-2021 est parmi les plus dramatiques des 50 dernières années.

À ce jour, l'ANENA a recensé via ses différents canaux :

- 135 accidents d'avalanche (avalanches qui impliquent au moins une personne emportée) ;
- 223 personnes emportées ;
- 30 accidents aux conséquences mortelles ;
- 40 décès.

Il s'agit de l'une des années les plus dramatiques depuis la création de l'ANENA (19/1 1972) :

- 9^{ème} rang depuis 19/1 1972 en termes d'accidents mortels ;
- 11^{ème} rang depuis 19/1 1972 en termes de décès.

Avec 30 accidents mortels et 40 personnes décédées, l'année 2020-2021 dépasse largement les moyennes an-

nuelles, établies à 20 accidents mortels par an et 30 décès par an, depuis 1971-1972.

La randonnée à skis, exceptionnellement touchée

Cette saison s'inscrit dans le contexte particulier de pandémie de Covid-19 et de fermeture des remontées mécaniques. De fait, la quasi totalité des accidents sont survenus alors que les victimes pratiquaient la randonnée à skis. On compte ainsi 27 accidents mortels et 37 décès en ski de randonnée.

En comparaison, on compte en moyenne sur les vingt dernières années, pour cette activité :

- 9,6 accidents mortels / an ;
- 13,2 décès / an.

Cette année, il y a donc eu près de 3 fois plus d'accidents mortels et de décès en randonnée à ski qu'en moyenne sur les vingt dernières années.

¹ L'année avalanche court du 1^{er} octobre N-1 au 30 septembre N. L'année 2020-2021 prendra donc fin le 30 septembre 2021. D'ici là, d'autres accidents pourraient ainsi être recensés.

Un mois de mai particulier

Habituellement, la très grande majorité des accidents d'avalanche survient au cœur de l'hiver, entre mi-décembre et mi-mars. Cela a encore été le cas cette saison : 19 accidents mortels ont eu lieu au cours de cette période, soit les 2/3 des accidents mortels de la saison.

Mais la particularité de cette année vient sans doute du grand nombre d'accidents mortels et de décès survenus au mois de mai : 7 accidents mortels et 16 décès. En moyenne, on compte plutôt pour ce mois printanier moins d'un accident mortel et moins d'un décès.

Des victimes aguerries, expérimentées

D'une manière générale, les accidents d'avalanche touchent plutôt des pratiquants expérimentés et non des novices. Cette année, plusieurs victimes comptent parmi elles des professionnels de la montagne ou des experts.

Les skieurs français, mauvais élèves ?

Le bilan français est exceptionnel, mais il est représentatif de l'hiver dans les Alpes et ailleurs.

En effet, les bilans actuels sont également défavorables, par rapport aux moyennes annuelles, en Suisse (27 décès, moyenne de 24 décès), en Italie (26 décès, moyenne de 20 décès) ou encore aux USA (37 décès, moyenne de 23 décès).

Des explications à cette année dramatique ?

Quelques hypothèses peuvent venir expliquer cette dramatique année :

- des conditions nivologiques de très grande instabilité du manteau neigeux dans les Alpes durant deux assez longues périodes de la saison, en janvier et en mai ;

- un très grand nombre de pratiquants de la randonnée en montagne, dès que les conditions météorologiques le permettaient, alors même que les conditions nivologiques étaient souvent défavorables (successions de chutes de neige ventées suivies de courtes périodes de beau temps, couche instable persistante liée à l'épisode de sable du Sahara) ;

- certains accidents survenus dans des secteurs hors-piste des domaines skiables qui, cette année, n'étant pas hyper tracés, étaient sans

doute plus instables qu'une année normale d'ouverture des remontées mécaniques. Ces conditions particulières ont sans doute surpris nombre de skieurs de randonnée « en station », qui n'avaient jamais vu d'avalanche à ces endroits (on note par exemple au moins deux avalanches mortelles survenues sur des pistes fermées) ;

- des conditions "psychologiques" peut-être défavorables, liées aux mesures de confinement : les pratiquants, en très grand nombre en montagne cette année dès qu'ils le pouvaient, étaient peut-être moins disposés à renoncer aux plaisirs de la poudreuse alors même que le risque d'avalanche était marqué ou fort. ■

